

# Ma santé, pas sans mon avis !

## Habitants et professionnels

Soyez acteur et contribuez à l'amélioration, au changement et à l'innovation de la santé sur votre territoire.

## VOUS AVEZ LA PAROLE POUR CONSTRUIRE le Projet Local de Santé du Lunévillois



Vous avez  
une idée, un avis sur :

- l'accès aux soins
- la santé mentale
- la prévention et l'éducation à la santé
- le handicap, le vieillissement et l'autonomie

sur notre territoire,  
**NOUS VOUS ÉCOUTONS !**



Rien de plus simple, envoyez vos messages à  
[boite-a-idees-cls@pays-lunevillois.com](mailto:boite-a-idees-cls@pays-lunevillois.com)

Votre participation alimentera l'élaboration du Projet Local de Santé et sa mise en forme au sein d'un Contrat Local de Santé, en répondant avant le 15 septembre 2019.  
(au verso plus d'infos)

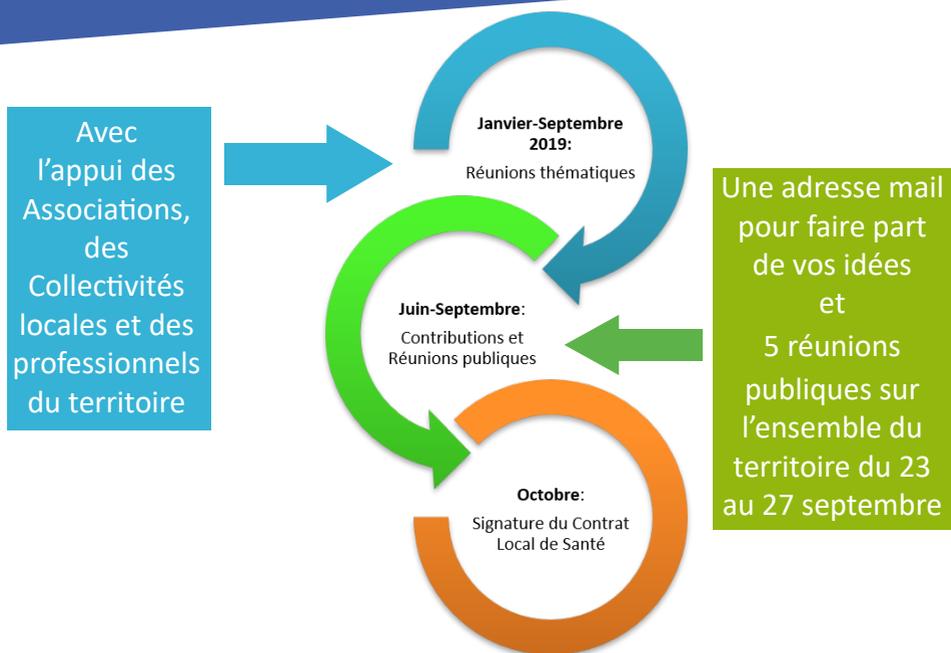
# Un Contrat Local de Santé, c'est quoi ?

Le Contrat Local de Santé (CLS) est un programme d'actions, inspiré de la politique régionale de santé. Il définit les priorités et coordonne les politiques publiques sur la base des besoins exprimés sur un territoire déterminé.

Le CLS du Lunévillois a pour objectif d'ériger une dynamique territoriale de santé, en rassemblant les acteurs locaux autour d'une réflexion et d'une démarche de lutte contre les inégalités sociales et territoriales de santé commune.

Sur notre territoire, le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Lunévillois porte le projet de CLS avec ses 4 Communautés de Communes, l'Agence Régionale de Santé (ARS), la MSA Lorraine, La Caisse d'Assurance Maladie de Meurthe et Moselle, L'Etat, le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle et la Région Grand Est. Le Groupe Hospitalier de l'Est Meurthe-Moselle, les professionnels de santé libéraux (généralistes, pharmaciens, infirmiers, sages-femmes, kinésithérapeutes), les associations du domaine médico-social et associations d'usagers.

## Concrètement, sur le Lunévillois, ça donne quoi ?



Ne pas jeter sur la voie publique.

